

L'alimentation des agnelles jusqu'à la mise à la reproduction

L'objectif est de favoriser leur développement sans engraissement excessif. Cette génération qui représente l'avenir proche du troupeau est à privilégier.

Jusqu'à l'âge de trois mois, les besoins d'une agnelle de renouvellement sont les mêmes que ceux d'un agneau de boucherie. Au delà, les apports de concentré sont à moduler en fonction de l'âge à la mise à la reproduction. Quel que soit le type génétique, l'objectif est d'obtenir des agnelles qui présentent alors au moins les deux tiers de leur poids adulte. En deçà, la fertilité lors de la première mise à la reproduction et le développement de l'agnelle sont pénalisés. À l'inverse, une croissance trop rapide dans les mois qui suivent le sevrage favorise un état d'engraissement excessif, nuisible à la production laitière ultérieure, de part la modification de la structure mammaire.



© Photo: Inovim (JC Dupuy)

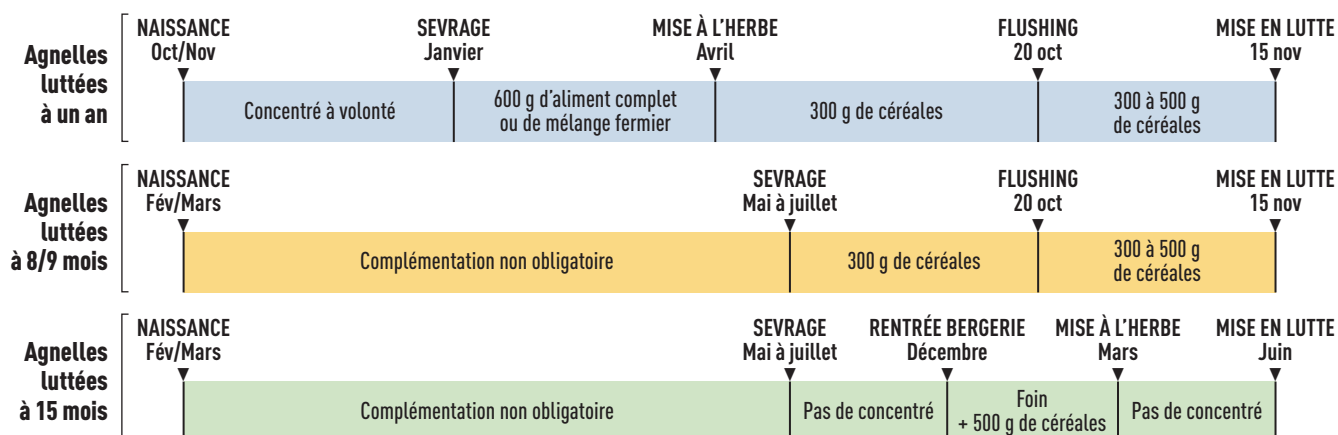
L'objectif est d'obtenir les deux tiers du poids adulte à la mise à la reproduction, soit 45 kg au minimum

À l'herbe, une conduite à adapter aux exigences de croissance

Si l'objectif est de mettre les agnelles en lutte dans leur première année, il est indispensable d'assurer des croissances de l'ordre de 100 à 150 g par jour du sevrage à la première mise en lutte. Pour cela, dès le sevrage, les futures reproductrices sont séparées des agneaux (à partir de 60-70 jours). Si les trop faibles disponibilités en herbe (saison, niveau de chargement trop élevé...) imposent une phase de bergerie, elles sont rationnées à raison de 600 g d'aliment complet ou de mélange fermier du même type que celui utilisé pour les agneaux en finition. Au pâturage, les meilleures parcelles leur sont réservées. Un apport quotidien de l'ordre de 300 g de céréales permet de pallier au manque de qualité de l'herbe. L'apport de minéraux et vitamines à l'herbe est inutile.

Si les agnelles sont mises en lutte plus tardivement, c'est-à-dire à partir de 15 mois, il n'est pas nécessaire d'apporter du concentré au pâturage. Après un hivernage en bergerie pendant lequel les agnelles reçoivent du concentré puis, un printemps à l'herbe, elles pèsent sans problème 50 kg à 15 mois.

EXEMPLES DE RATIONS POUR DES AGNELLES DE RENOUVELLEMENT CONDUITES EN PARTIE À L'HERBE



DES REPÈRES DE HAUTEURS D'HERBE POUR DES AGNELLES DE RENOUVELLEMENT EN CROISSANCE ET DES PRAIRIES À BASE DE GRAMINÉES

HAUTEUR D'HERBE	SAISON			
	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	HIVER
2 cm	Sortie de parcelle	Ne pas faire pâturer sous peine d'amputer le potentiel de repousse et la pérennité de la prairie		Sortie de parcelle
3 cm	Entrée possible en début de saison			Entrée : hauteurs idéales
5 à 8 cm	Entrée : hauteurs idéales	Entrée : hauteurs idéales		
10 cm	Entrée possible			Trop d'herbe : gaspillage et manque d'appétence
13 cm	Trop d'herbe : gaspillage et manque d'appétence			

En bergerie, ne pas suralimenter

Si les agnelles restent en bergerie jusqu'à la mise en lutte, elles sont séparées des agneaux de boucherie dès le sevrage (à partir de 60-70 jours) et rationnées en concentré. Un apport de l'ordre de 600 g par jour de mélange fermier ou d'aliment complet avec une ration à base de foin de qualité moyenne est suffisant pour assurer des vitesses de croissance quotidiennes de l'ordre de 100 à 150 g. L'apport de céréales en plat unique avec complément minéral ne suffit pas, le développement de certaines agnelles étant pénalisé. Par contre, une alimentation en concentré à volonté est très onéreuse. Une agnelle de 30 à 40 kg consomme entre 1 et 1,5 kg d'aliment, soit le double de ses besoins. De plus, son niveau d'ingestion en fourrage reste très faible, de l'ordre de 200 g par jour, ne favorisant pas le développement de son rumen. Une agnelle rationnée en concentré consomme par contre de 0,5 à 0,8 kg de fourrage par jour. Si le foin est en libre-service en râtelier en bergerie, il faut toutefois s'assurer qu'il est suffisamment consommé. À titre indicatif, sachez qu'une botte de foin de dimension 1,2 x 1,2 m pèse 220 kg.

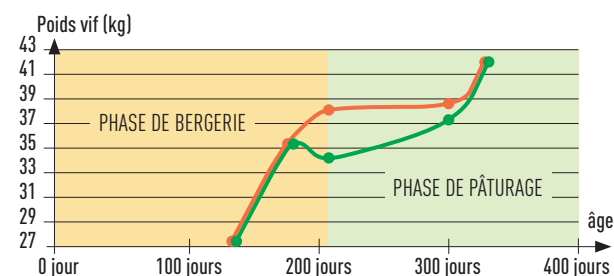
Exemple de rations pour des agnelles de renouvellement du sevrage à la mise en lutte conduites exclusivement en bergerie

Fourrage à volonté : foin de graminées de qualité moyenne	+	Aliment complet : 600 g / jour / animal
	+	Mélange fermier : Céréale (triticale, orge, blé...) : 500 g / jour / animal Tourteau de soja : 100 g / jour / animal CMV de type 7/21 : 20 g / jour / animal

Source: Institut de l'Élevage

Évolution du poids vif de deux populations d'agnelles Romane alimentées avec deux niveaux de concentré :

la conduite économe permet d'économiser 16,8 kg par agnelle sans pénaliser leur développement.



Source : plate régionale ovine de Charolais (71)

RATION EN CONCENTRÉ (PAR JOUR) :

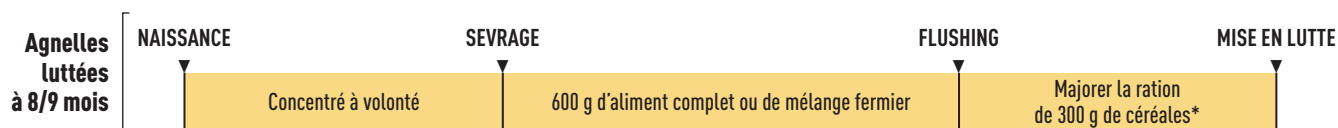
- NIVEAU ÉLEVÉ :** en bergerie → 800 g
en pâturage → 800 g pendant 2 semaines puis 400 g
- NIVEAU FAIBLE :** en bergerie → 400 g
en pâturage → 400 g pendant 2 semaines puis 0



© Photo: CIRPO

Dès le sevrage, il faut séparer les futures agnelles des agneaux de boucherie et les rationner en concentré.

EXEMPLES DE RATIONS POUR DES AGNELLES DE RENOUVELLEMENT CONDUITES EXCLUSIVEMENT EN BERGERIE



* Pour les agnelles mises en lutte très précocement (7 mois), majorer la ration à raison de 200 g à partir du sevrage

Pour en savoir plus
www.reconquete-ovine.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Eric Pottier : CIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 63 72 ou laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr
- Site de l'Institut de l'Élevage - Espace thématique « Ovins et Bovins allaitants »
www.inst-elevage.asso.fr

10/2008. Document réalisé avec le soutien financier de :



Pub. 000939116 - ISBN 978-2-84168-774-5